

Le Bilan démographique 2013 en Bretagne

Moins de naissances et plus de décès mais une croissance de la population toujours supérieure à la moyenne nationale

Avec 3,26 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2013, la population bretonne continue de croître, principalement sous l'effet d'un solde migratoire apparent positif. Le vieillissement de la population entraîne une baisse des naissances et une hausse du nombre de décès. L'Ille-et-Vilaine demeure le seul département pourvoyeur de l'excédent naturel breton. L'espérance de vie régionale se stabilise à un niveau inférieur à la moyenne nationale. Le nombre de mariages progresse, comme celui des divorces. Les Pacs repartent également à la hausse et représentent près de la moitié des unions.

Robert Granger (Insee)

La Bretagne compte 3 260 000 habitants au 1^{er} janvier 2013, soit un gain de 20 000 personnes en un an. L'Ille-et-Vilaine est toujours le département le plus peuplé avec plus d'un million d'habitants (*figure 1*). Sa part dans la population bretonne augmente (31,2 % contre 30,6 % en 2006) tandis que celle du Finistère, deuxième département le plus peuplé, décroît (27,8 % en 2013 contre

28,5 % en 2006). Les poids démographiques du Morbihan (22,6 %) et des Côtes-d'Armor (18,5 %) restent stables. Sur la période 2006-2013, la population bretonne a progressé en moyenne annuelle de 0,7 %. Ce rythme est plus soutenu que celui de l'ensemble de la France métropolitaine (0,5 %). Ce constat se vérifie pour l'Ille-et-Vilaine (1,0 %), le Morbihan (0,9 %) et les

Côtes-d'Armor (0,8 %) mais pas pour le Finistère (0,4 %).

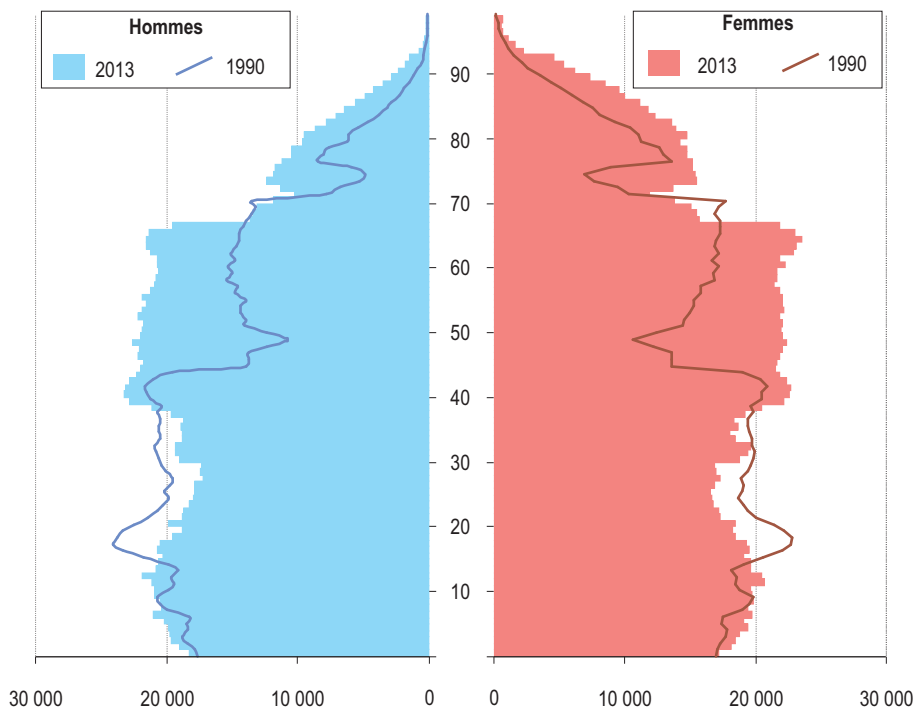
La croissance annuelle de la population bretonne est principalement due au solde apparent des entrées-sorties (0,5 %), le solde naturel ne contribuant qu'à hauteur de 0,2 %. Les Côtes-d'Armor et le Morbihan bénéficient des plus forts soldes des entrées-sorties. L'Ille-et-Vilaine, seul département à contribuer au

1 Évolution de la population par département de 2006 à 2013

Département	Estimations de la population au 1 ^{er} janvier				Variation relative annuelle 2006-2013 (en %)		
	2013		2006		totale	due au solde naturel	due au solde apparent des entrées-sorties
	en nombre	en %	en nombre	en %			
Côtes-d'Armor	601 822	18,5	570 861	18,4	0,8	0,0	0,8
Finistère	905 164	27,8	883 001	28,5	0,4	0,0	0,4
Ille-et-Vilaine	1 015 427	31,2	945 851	30,6	1,0	0,6	0,4
Morbihan	737 246	22,6	694 821	22,5	0,9	0,1	0,8
Bretagne	3 259 659	100,0	3 094 534	100,0	0,7	0,2	0,5
France de province	51 681 245	-	49 867 335	-	0,5	0,3	0,2
France métropolitaine	63 659 608	-	61 399 733	-	0,5	0,4	0,1

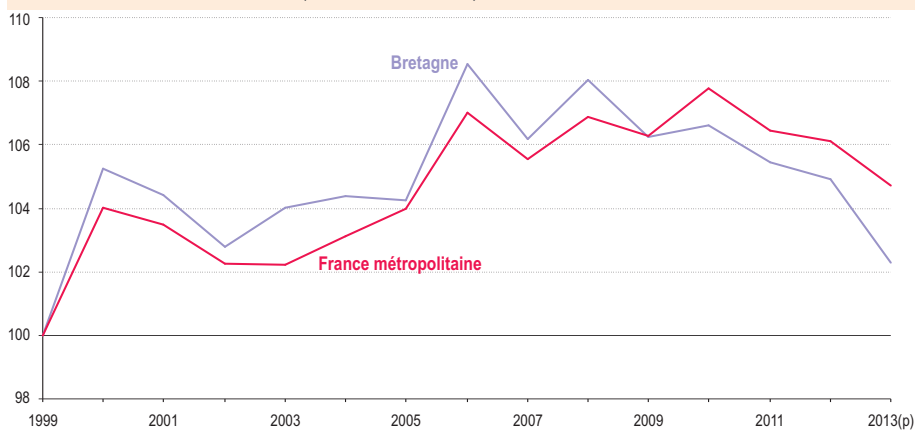
Source : Insee, estimations de population

2 Pyramides des âges de la population bretonne en 1990 et 2013



Source : Insee, estimations de population

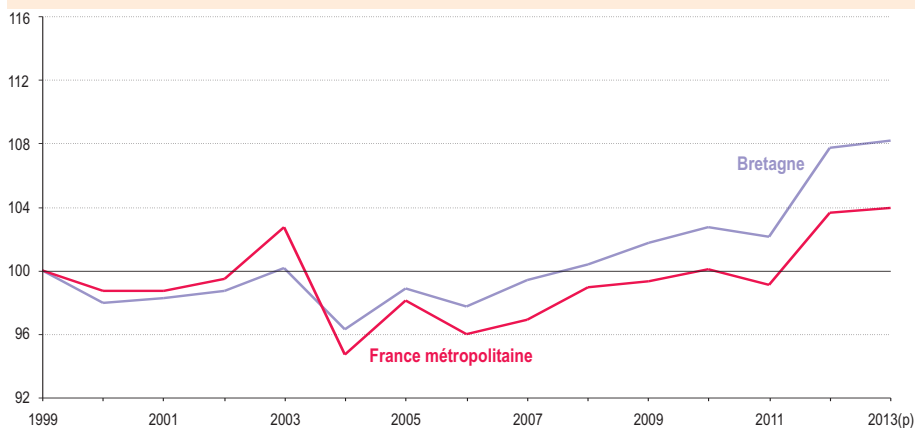
3 Évolution des naissances (base 100 en 1999)



(p) : données provisoires

Source : Insee, état civil

4 Évolution des décès (base 100 en 1999)



(p) : données provisoires

Source : Insee, état civil

solde naturel positif de la région, connaît pour sa part une croissance de la population équilibrée entre solde naturel et solde migratoire.

La population bretonne vieillit

Comme dans l'ensemble du pays, la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus ne cesse d'augmenter en Bretagne (figure 2). Au 1^{er} janvier 2013, plus de 26 % des Bretons sont dans cette tranche d'âge contre 24 % en France métropolitaine. Les moins de 20 ans représentent 24,2 % de la population régionale, soit à peu près le même taux qu'au niveau national.

L'âge moyen de la population bretonne (41,3 ans) est ainsi supérieur à la moyenne métropolitaine (40,1 ans). Ayant une espérance de vie moindre, les hommes ont en Bretagne un âge moyen de 39,5 ans, soit près de 3 ans et demi de moins que celui des femmes (42,9 ans).

L'Ille-et-Vilaine se classe cependant au 12^e rang des départements métropolitains les plus jeunes avec 26 % de moins de 20 ans. Le département breton le plus âgé est celui des Côtes-d'Armor avec 30 % d'habitants âgés d'au moins 60 ans.

Des naissances toujours en recul

Avec 35 676 naissances en 2013, la natalité bretonne se réduit significativement (figure 3). La région a en effet vu naître 900 bébés de moins (- 2,5 %) qu'en 2012 et 2 160 de moins (- 5,7 %) qu'en 2006, année record pour le nombre de naissances.

Tous les départements sont concernés par cette baisse.

Les naissances dans les Côtes-d'Armor sont même pour la première fois inférieures à celles de l'année 1999 et redescendent sous la barre des 6 000 bébés annuels (- 11,8 % par rapport à 2006).

Celles dans le Finistère ont fortement baissé ces dernières années et se retrouvent au niveau des années 1993-1994 qui sont le point le plus bas depuis 1941.

Le taux de natalité en Bretagne s'établit à 11,3 ‰ et reste toujours inférieur d'un point à celui de la métropole (12,4 ‰). Avec un plus grand nombre de naissances, le taux de natalité en Ille-et-Vilaine (12,8 ‰) dépasse cependant légèrement la moyenne nationale.

L'âge moyen des femmes ayant accouché en Bretagne était de 29,6 ans en 1999. Il est aujourd'hui égal à 30,1 ans, soit un âge identique à la moyenne métropolitaine. L'âge des mères bretonnes au premier enfant est de 28,8 ans en 2012, légèrement supérieur au niveau de 1999 (28 ans).

Depuis quelques années, l'indicateur conjoncturel de fécondité se maintient en Bretagne à 2,01 enfants par femme. Il reste

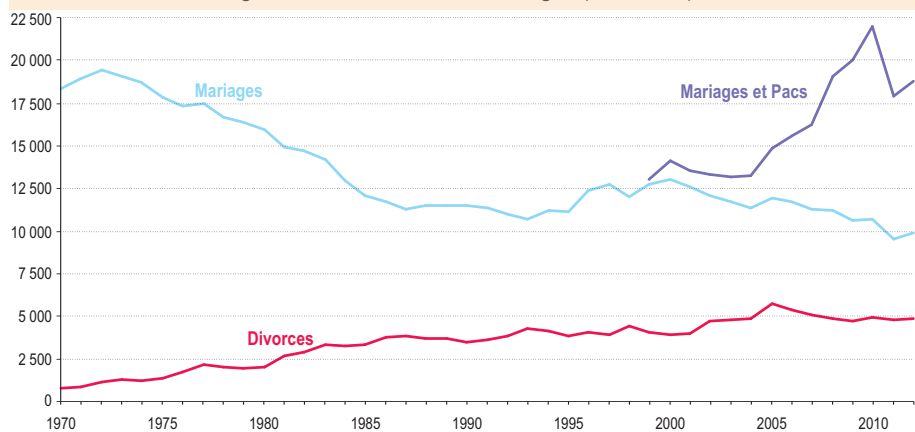
quasiment identique au taux hexagonal (2,00) et place la Bretagne au 10^e rang des régions métropolitaines. Le nombre d'enfants par femme est toujours plus élevé dans les Côtes-d'Armor (2,10) et un peu plus faible dans le Finistère (1,97).

Nouvelle hausse du nombre de décès

Près de 33 000 Bretons sont décédés en 2013. Depuis 1999, le nombre de décès a progressé de 8,2 % en Bretagne contre 4 % en France métropolitaine (figure 4). La hausse du nombre de décès est principalement liée à celle de la population. Le taux de mortalité est en effet en baisse sur cette période, malgré le pic observé en 2012 du fait d'un hiver particulièrement meurtrier pour les plus âgés. Cette augmentation des décès s'accélère pour les quatre départements bretons depuis le milieu des années 2000. Le Morbihan frôle les 8 000 décès en 2013 et reste le département subissant la plus forte progression depuis 1999 (+ 16 %).

Dans ce contexte d'augmentation des décès et de diminution des naissances, le solde naturel est tendanciellement orienté à la baisse. Il se situe en 2013 au niveau le plus faible enregistré depuis 1945 (si l'on excepte l'année 1993). L'Ille-et-Vilaine est maintenant le seul département contributeur à l'excédent naturel de la région. Dans le

5 Évolution des mariages, Pacs et divorces en Bretagne (en nombre)



Source : Insee, état civil et ministère de la Justice

Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor, le nombre de décès est désormais supérieur à celui des naissances.

L'écart d'espérance de vie avec la métropole ne se résorbe pas

En 2012, l'espérance de vie à la naissance des Bretons est de 77,3 ans et celle des Bretonnes de 84,4 ans contre respectivement 78,5 et 84,8 ans au niveau national. À noter que le grand nombre de décès constaté en 2012 a provoqué une régression de l'espérance de vie de 0,1 an pour les hommes comme pour les femmes.

Depuis le milieu des années soixante-dix et jusqu'en 2005, on observait une réduction tendancielle du différentiel d'espérance de vie entre la Bretagne et la France métropolitaine. Depuis, la Bretagne ne semble plus réduire cet écart. L'espérance de vie des Bretons reste inférieure d'un an à la moyenne française et celle des Bretonnes d'une demi-année.

Seule l'Ille-et-Vilaine possède une espérance de vie supérieure à celle de la France, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

6 Bilan démographique de la Bretagne 2012 et 2013

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population au 1 ^{er} janvier	2013 (p)	601 822	905 164	1 015 427	737 246	3 259 659	63 659 608
	2012 (p)	598 158	902 817	1 006 358	732 326	3 239 659	63 378 545
	2011	594 375	899 870	996 439	727 083	3 217 767	63 070 344
Naissances vivantes	2013 (p)	5 945	9 355	12 724	7 652	35 676	778 500
	2012	6 184	9 597	12 892	7 909	36 582	788 603
Décès	2013 (p)	7 176	9 963	7 807	7 980	32 926	559 200
	2012	6 917	10 145	7 965	7 763	32 790	557 286
Solde naturel	2013 (p)	- 1 231	- 608	4 917	- 328	2 750	219 300
	2012	- 733	- 548	4 927	146	3 792	231 317
Mariages domiciliés	2012	1 773	2 725	3 240	2 196	9 934	237 745
	2011	1 707	2 577	3 089	2 133	9 506	229 022
Divorces prononcés*	2012	596	1 475	1 594	1 226	4 891	125 217
	2011	639	1 330	1 667	1 201	4 837	129 802
Pacs**	2013 (p)	1 334	2 491	3 165	2 037	9 027	166 567
	2012	1 325	2 599	3 281	1 697	8 902	159 195
Dissolution de Pacs*	2011	1 194	2 310	3 269	1 655	8 428	150 800
	2013 (p)	405	865	836	419	2 525	53 167
	2012	385	753	782	326	2 246	48 390
	2011	308	607	745	293	1 953	41 917
Taux de natalité (‰)	2012	10,3	10,6	12,8	10,8	11,3	12,4
Taux de mortalité (‰)	2012	11,5	11,2	7,9	10,6	10,1	8,8
Espérance de vie à la naissance des hommes	2012	76,9	76,3	78,9	77,1	77,3	78,5
Espérance de vie à la naissance des femmes	2012	84,5	83,8	85,1	84,5	84,4	84,9
Espérance de vie à 60 ans des hommes	2012	22,0	21,0	22,7	21,8	21,9	22,6
Espérance de vie à 60 ans des femmes	2012	26,9	26,4	27,2	26,7	26,8	27,2
Indicateur conjoncturel de fécondité	2012	2,10	1,97	1,99	2,08	2,01	2,00

(p) : données provisoires

* Au lieu du jugement

** Par la loi du 28 mars 2011, les notaires sont désormais habilités à enregistrer les déclarations de Pacs. Ces Pacs sont comptabilisés dans ce tableau.

Sources : Insee, état civil, statistiques au lieu de domicile - Ministère de la Justice

Légère reprise des mariages

Après la lente érosion de ces dernières années, l'année 2012 enregistre un rebond du nombre des mariages (+ 4,5 %) (figure 5). La reprise s'observe également dans l'ensemble de l'Hexagone (+ 3,8 %).

Les unions progressent dans tous les départements mais plus particulièrement dans le Finistère avec une augmentation de 5,7 %.

L'âge moyen au premier mariage continue d'augmenter en 2012, et ce, aussi bien pour les époux que pour les épouses. Il atteint 31,9 ans pour les femmes et 34 ans pour les hommes soit respectivement 1,7 et 2 ans de plus que la moyenne métropolitaine.

Les mariés bretons de 2012 étaient âgés en moyenne de 34,5 ans pour les femmes et de 37 ans pour les hommes.

Les divorces sont en très légère hausse en Bretagne (+ 1,1 %) et en baisse de 3,5 % en métropole. Dans la région, le Finistère enregistre une progression de 10,9 % des divorces alors qu'à l'inverse une baisse de 4,4 % s'opère en Ille-et-Vilaine.

Les Pacs représentent près de la moitié des unions

En 2012, 8 902 Pacs ont été enregistrés en Bretagne et 9 027 en 2013. Bien qu'en augmentation sur ces deux années, le nombre de Pacs ne retrouve pas son niveau record de 2010 (11 297 Pacs conclus en Bretagne soit davantage que de mariages). À noter que depuis le 1^{er} janvier 2011 se passer en milieu d'année ne permet plus de bénéficier d'un avantage fiscal.

Les Pacs enregistrés progressent très légèrement en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, mais augmentent de 11 % dans les Côtes-d'Armor et de 12,5 % dans le Finistère. Ils représentent désormais 47,3 % des unions en Bretagne, contre seulement 40 % dans l'Hexagone.

À l'instar de la métropole, les dissolutions de Pacs en Bretagne (2 246 en 2012, 2 525 en 2013) progressent respectivement de 15 % et 12,4 %, en lien avec les augmentations du nombre de Pacs les années passées. En 2012, les dissolutions sont en forte hausse dans les Côtes-d'Armor (+ 25 %) et le Finistère (+ 24 %). ■

Pour comprendre ces résultats

Les statistiques du mouvement naturel sont établies au lieu de domicile, y compris pour les mariages, après exploitation des bulletins d'état civil. L'état civil permet de disposer de statistiques a priori exhaustives puisque chaque naissance, mariage et décès en France fait l'objet d'un acte civil.

Définitions

Le solde migratoire apparent est la différence entre le nombre de personnes arrivées sur le territoire et le nombre de personnes sorties.

Le solde naturel est la différence entre les nombres de naissances et de décès domiciliés au cours de l'année.

Les taux de natalité et mortalité rapportent les nombres de naissances et décès à la population totale moyenne de l'année.

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Michel Guillemet

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Un demi-million de Bretons supplémentaires en 30 ans, dont 80 % dans l'est de la région / Isabelle Baudequin; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n° 56 (2014, janv.). - 5 p.
- Bilan démographique 2013 : Trois mariages pour deux Pacs / Vanessa Bellamy, Catherine Beaumel. - Dans : Insee première ; n° 1482 (2014, janv.). - 4p.
- Le Bilan démographique 2012 en Bretagne - Plus de décès, moins de mariages, mais une attractivité qui ne se dément pas/ Robert Granger; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n° 50 (2013, juin). - 5 p.
- La fécondité en Bretagne depuis un demi-siècle : une convergence des comportements sous l'effet des évolutions sociétales / Michel Rouxel; Insee Bretagne. - Dans : Octant Analyse ; n° 41 (2013, janvier). - 5 p.

